

II SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Au complexe de L'Oumière, une démonstration réussie

Un club d'aïkido sur l'île ?

L'aïkido : définition

L'aïkido est un « budo », c'est-à-dire un art martial. A l'instar d'autres disciplines sportives telles le judo ou le karaté, il tire donc ses racines des mœurs et traditions du Japon. L'aïkido se présente extérieurement comme un ensemble de techniques très élaborées, se pratiquant debout ou à genoux, faisant appel à des projections ou des immobilisations avec un ou plusieurs partenaires, armés ou non.

De par sa non-violence revendiquée, il peut toutefois être pratiqué par tous, sans distinction de sexe ni d'âge. La compétition n'existe pas, car cet art se pratique avec un partenaire et non un adversaire. C'est donc une discipline qui convient aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

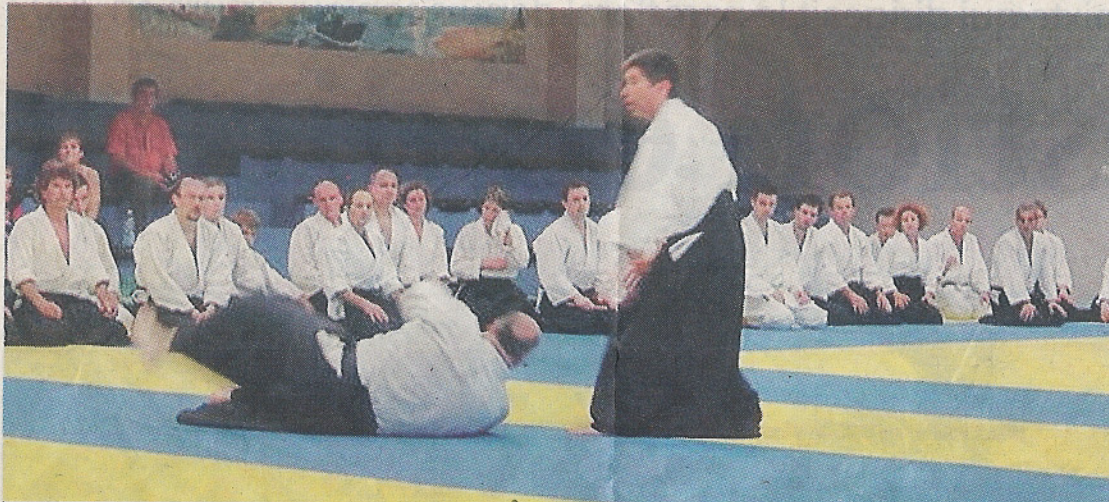
Cette rencontre d'aïkido n'était pas la première rencontre sportive organisée dans le complexe de L'Oumière, et toujours avec les mêmes résultats : on peut donc supposer que de tels événements se multiplieront au sein du complexe sportif, amenant toujours plus de public, et suscitant toujours plus de licenciés pour chacun des sports concernés.

A l'initiative du Comité départemental d'aïkido de la FFAAA et avec l'accord des Ligues régionales concernées, un stage inter-fédérations s'est déroulé, le second week-end du mois dans le nouveau complexe sportif de Saint-Pierre, sur invitation de Sifices.

Trois intervenants de haut niveau : Eric Soares de la FAT, David Martori de la FFAAA et Jacques Chantou, de la FFAB, ont ainsi eu tout loisir de démontrer, au fil de cette matinée rythmée et soutenue (et, ce qui ne gêne rien, devant un public assez fourni et réactif), leurs conceptions personnelles de la pratique de l'aïkido, sur la base d'un « travail aux armes » soit, tour à tour, le jo (bâton), le bokken (sabre de bois) et le tanto (couteau).

Attachés à fournir des explications claires et accessibles au long des démonstrations, les maîtres les ont accompagnées de démonstrations impeccables, reproduites ensuite par l'ensemble des pratiquants débutants ou confirmés.

En tout, plus de 70 personnes évoluaient en même temps sur les tatamis, suscitant au passage quelques vocations parmi les jeunes présents, dont Maximilien, 13 ans, résidant périodique sur l'île et par ailleurs ceinture bleu de judo : « J'aimerais vraiment qu'il



Les démonstrations ont suscité des vocations parmi les spectateurs

PHOTO J.-P. G.

y ait de plus en plus de stages de ce genre, voire des initiations qui permettent aux débutants de découvrir ce sport qui est aussi un art, ou à des personnes qui, comme moi, pratiquent déjà un art martial, d'enrichir leur pratique sportive en la diversifiant. En plus, les équipements que je découvre aujourd'hui sont vraiment très beaux (je pratique à Tours où je n'ai pas d'aussi beaux équipements à fréquenter avec mon club) et ils donnent envie de les utiliser, pour en profiter, le plus possible ! ».

Un moment de partage. Dominique Geay, président du Comi-

té départemental : « Notre objectif, ainsi que celui de tous les présidents de clubs qui ont joué le jeu, était de permettre à un grand nombre de personnes de découvrir cette discipline mais aussi de nous retrouver entre pratiquants pour partager le plaisir de faire tout simplement de l'aïkido, loin de toutes polémiques et visions divergentes entre fédérations. On ne peut aujourd'hui que regretter, à cette journée de Fête de l'aïkido, la trop faible participation, en termes d'effectifs, de la FFAB et je souhaite sincèrement qu'à l'occasion d'une prochaine rencontre de ce type,

elle soit représentée en proportion du nombre de ses licenciés. C'est l'intérêt de ces rencontres que de permettre de se côtoyer. Mais en tout état de cause, au vu du succès, c'est une expérience à reconduire car tous les participants ont semblé réellement apprécier les trois interventions. »

Dont promesse de renouvellement puisque la manifestation s'est terminée sur un bilan satisfaction plus que positif. Il semble même qu'un club d'aïkido soit sur le point de se créer sur l'île d'Oléron, au Château et/ou à Saint-Pierre.